

Adresse de la société populaire de Draveil (Seine-et-Oise) qui fait don à la nation de 813 L 15 s pour servir l'armement d'une frégate, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794)

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Draveil (Seine-et-Oise) qui fait don à la nation de 813 L 15 s pour servir l'armement d'une frégate, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 185;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15264\\_t1\\_0185\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15264_t1_0185_0000_4)

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Représentans d'un peuple libre,

Les plus hypocrites des hommes comme aussi les plus criminels, Robespierre et ses conjurés, avaient conspiré contre la liberté; vous les avez punis de mort, la société applaudit à leur supplice : elle a frémi d'horreur à la vue du danger qu'a couru la Convention; son indignation n'a point eu de bornes lorsqu'elle a connu la profondeur de l'abyme creusé sous la Liberté. Quoi, les français devenus libres étaient menacés de rentrer sous les fers de l'affreuse tyrannie ! Quoi, les plus scélérats des hommes, à l'aide de toutes sortes de crimes, et d'une confiance usurpée, méditaient de rassembler les débris d'un trône odieux ! insensés conspirateurs ! aviez-vous donc oublié que la liberté ne peut jamais se perdre ? les français en ont goûté les douceurs, la volonté du peuple en assurera le triomphe.

Nous vous félicitons, Législateurs, des sages mesures que vous avez prises; votre énergie et le courage de nos braves frères de Paris ont sauvé la Liberté du danger qu'elle a couru, continuez à bien mériter de la Patrie; quant à nous, fidèles à nos sermens, nous jurons de nouveau de ne reconnaître jamais que la Convention, de nous rallier sans cesse autour d'elle, et de mourir s'il le faut pour la défense de la Liberté.

Vive la République ! vive la Convention ! périssent tous les traîtres et les ambitieux ! tel est le vœu des citoyens qui composent la société populaire épurée de Montbard, et ce vœu est bien sincère car il part du cœur.

Salut et fraternité.

GAUTHEROT, *président*, HIVERT, BORNAT, *secrétaires*.

P.S. Nous croyons devoir ajouter que nous avons monté, armé et équipé un cavalier pris dans notre sein lequel a rejoint le 10 messidor dernier le 1<sup>er</sup> régiment de dragons où il a déjà servi plusieurs années en qualité de brigadier.

## 2

**La société populaire de Draveil, district de Corbeil [Seine-et-Oise], fait don à la nation de 813 L 15 s. pour servir à l'armement d'une frégate.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (12).**

[*La société populaire de Draveil à la Convention nationale, le 14 fructidor an II*] (13)

Citoyens Législateurs,

La société populaire de la commune de Draveil animée du feu sacré du plus pur patriotisme et jalouse de concourir à l'armement d'une frégate que s'est proposé le département d'offrir à la Convention nationale, a fait une collecte dans son sein qui a produit la somme de huit cent treize livres quinze sols qu'elle vient

déposer sur le bureau. La société populaire espère avec tous les bons républicains, que cette même frégate, sera assez heureuse d'être du nombre de celles qui iront détruire cette superbe et perfide Albion qui recèle tant de scélérats, et qui existe trop longtemps pour le malheur du monde. Daignez sages représentans accueillir le faible hommage d'une commune, qui veille sans cesse au soutien de la Convention nationale, et qui est prête à verser son sang pour l'unité, et l'indivisibilité de la République.

La société a fait choix pour porter la présente du citoyen La Poize.

Pour extrait conforme, LA POIZE.

## 3

**La municipalité et le comité révolutionnaire de Grasse, département du Var, annoncent à la Convention nationale que dans cette commune le peuple ne connaît d'autre culte que celui de la raison et se livre avec allégresse à l'extraction du salpêtre. Ils l'invitent à rester à son poste pour consolider la liberté et le bonheur du peuple.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (14).**

[*La municipalité de Grasse à la Convention nationale, le 13 thermidor an II*] (15)

Citoyens Représentants,

C'est avec une vraie satisfaction que la Municipalité s'empresse de vous annoncer que le peuple de Grasse, rendu enfin à la dignité de son être, ne voit les prêtres qu'avec horreur.

Toutes les églises sont fermées; nos concitoyens n'adorent plus que l'être suprême, ils ne reconnaissent que lui.

L'esprit public est entièrement formé; les loix s'exécutent ponctuellement; et il est bien doux pour nous de vous annoncer que nous n'avons dans la commune que des vrais républicains, que des citoyens, qui sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la République.

Restez, citoyens Représentants, à votre poste; achevez votre ouvrage et le peuple sera heureux.

CRESP, *maire et douze autres signatures*.

[*Les membres du comité de surveillance de Grasse à la Convention nationale, le 14 thermidor an II*] (16)

Représentans,

Nous vous annonçons avec une vraie satisfaction que le peuple de notre commune, électrisé par l'impulsion des principes, et de la vraye morale, a secoué le joug honteux de la superstition; il a renoncé à tous autre culte qu'à celui qui est dû à l'Etre suprême, il est résolu à l'adorer réellement en esprit, et en vérité à lui

(12) P.-V., XLV, 2.

(13) C 318, pl. 1293, p. 25.

(14) P.-V., XLV, 2.

(15) C 319, pl. 1304, p. 33.

(16) C 319, pl. 1304, p. 31.